



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-quatrième session

Rome (Italie), 7-11 mai 2018

Déclaration du porte-parole de la Consultation de la société civile

Nous, organisations de la société civile de la région Proche-Orient et Afrique du Nord, hommes et femmes venant de 11 pays et représentant 20 organisations rassemblant agriculteurs, éleveurs/pasteurs, artisans pêcheurs, consommateurs, organisations non gouvernementales (ONG), mouvements de défense des droits fondamentaux, femmes, jeunes, universitaires et peuples autochtones, nous sommes réunis à Beyrouth (Liban), du 19 au 21 février 2018, pour élaborer la contribution de la société civile en vue de la trente-quatrième session de la Conférence régionale de la FAO, qui se tiendra à Rome, du 7 au 11 mai 2018.

Depuis des années, la région Proche-Orient et Afrique du Nord souffre de crises prolongées provoquées par des guerres qui ont entraîné la destruction des structures de production alimentaire, forcé des millions de personnes à migrer et contribué à l'émergence du trafic d'êtres humains, à la faim et à l'incapacité pour de nombreuses personnes d'avoir accès aux médicaments et à une alimentation saine ne présentant pas de risques pour la santé. En conséquence,

1. Nous condamnons fermement toutes les pratiques, quelle qu'en soit l'origine, qui favorisent la discrimination de citoyens, en raison de leur religion, race, langue ou affiliations;
2. Nous affirmons que la FAO doit s'occuper comme il convient de la question du droit des agriculteurs vulnérables déplacés, dans la région la région Proche-Orient et Afrique du Nord, et appelons toutes les parties à veiller au retour de ces personnes dans leurs pays d'origine en toute sécurité et sans qu'elles encourrent de nouvelles pertes financières;
3. Nous affirmons que l'accès à la terre, à l'eau et aux aliments sont des droits de l'homme fondamentaux, qui sont inscrits dans les traités internationaux et les instruments des droits de l'homme que tous les gouvernements doivent respecter, protéger et concrétiser;

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



NERC34

4. Nous appelons au respect des droits des femmes et des jeunes, afin qu'ils puissent vivre décemment, en particulier parce que la situation des femmes dans notre région est l'une des plus préoccupante dans le monde. Il faut encore travailler à leur représentation à tous les niveaux du processus de prise de décision: local, national et régional;
5. Nous appelons au respect, à la protection et à la concrétisation des droits de l'enfant et à la prévention de toutes les formes d'exploitation dont ils sont victimes au travail et de toutes les circonstances qui les privent d'une enfance normale;
6. Nous appelons toutes les institutions qui œuvrent dans ce domaine à s'occuper des marginalisés et des personnes souffrant de handicaps particuliers et à veiller à leur intégration dans la société et à leur droit à vivre décemment;
7. Nous appelons à la cessation immédiate des pratiques qui utilisent la faim comme arme et de la destruction des infrastructures civiles dans la région;
8. Nous exprimons notre absolue solidarité avec le peuple palestinien dans leur lutte contre l'occupation et pour leur droit à la libération, à l'indépendance et à la souveraineté totale en Palestine;
9. Nous affirmons également notre opposition à toutes les formes d'autocratie et notre solidarité à l'égard des peuples autochtones de la région, pour qu'ils disposent librement de leurs ressources et richesses naturelles.
10. Les guerres et les conflits civils dans la région font que des paysans ont été privés de terres, en raison de confiscations, de déplacements de population ou de faux plans de développement. Il faut adopter une position ferme qui prenne en compte le fait que le droit de propriété est un droit de l'homme et que le développement durable passe obligatoirement par la sécurisation de la petite propriété;
10. Nous sommes solidaires des luttes de tous les peuples du monde pour un avenir meilleur, où ils seraient à l'abri de la faim et de la malnutrition.

Nous insistons sur le fait que les organisations de la société civile sont des sources indispensables de compétences et d'initiatives, lesquelles sont nécessaires pour réformer et évaluer les politiques adoptées, ainsi que pour renforcer la souveraineté alimentaire dans la région. Il faudrait reconnaître leur contribution majeure aux politiques alimentaires et à la formulation de stratégies pour le secteur agricole au niveau national. Nous appelons donc la FAO à reconnaître les ONG en tant partenaires à part entière du développement agricole, participant à la mise en œuvre des programmes.

Nous appelons à la poursuite de ces consultations, non plus seulement une fois tous les deux ans, mais sous la forme d'un calendrier précis dans le cadre de la Conférence régionale, et nous demandons que les organisations de la société civile soient les organes de référence pendant les périodes intersessions. Il faudrait également associer les points à l'ordre du jour et les documents de la prochaine session de la conférence régionale aux recommandations et aux produits de la session précédente, notamment en ce qui concerne les droits des femmes et des petits agriculteurs.

Nous appelons les gouvernements de la région à réexaminer leurs programmes de privatisation et leurs politiques d'investissement agricole, notamment les programmes de partenariat euro-méditerranéen et les accords de libre-échange, qui ont eu des répercussions négatives sur la

situation alimentaire et menacent les moyens d'existence des petits producteurs de denrées alimentaires, en raison des pratiques néfastes des entreprises transnationales qui s'accaparent les terres, exercent des monopoles sur les semences et les actifs agricoles, polluent les sources d'eau et spéculent sur les denrées alimentaires.

Nous rappelons que la conférence régionale a débattu des priorités suivantes:

Agroécologie: La consultation a insisté sur l'importance de la contribution de la FAO au développement des systèmes agricoles dans la région et a indiqué que l'agroécologie vise à concrétiser le droit à l'alimentation en préservant la diversité alimentaire et en améliorant la nutrition, en luttant contre le changement climatique et la pénurie d'eau et en appuyant les petits producteurs, en créant un système social qui favorise la participation à la production de connaissances, en promouvant le statut des femmes, et en régulant le marché. L'agroécologie contribue également à préserver le patrimoine génétique local, mais pour qu'elle se développe, il faut travailler à la mise en place d'un système intégré qui comprenne toutes les composantes du régime alimentaire et assure la durabilité. Il faudrait que l'agroécologie, qui est à la marge des politiques agricoles existantes, en devienne le centre.

Nous reconnaissons que les connaissances traditionnelles et les pratiques en matière d'agriculture et de production alimentaire sont une richesse pour la région et nous attendons avec intérêt la mise en place d'études plus vastes et plus exhaustives dans ce domaine, dans l'optique de la souveraineté alimentaire dans la région.

Nous encourageons la FAO à élaborer et mettre en œuvre une approche agroécologique et à appeler les pays à respecter tous les instruments internationaux pertinents en matière de droits de l'homme. Dans ce contexte, nous espérons également que le respect des droits de la femme, des enfants et des groupes sociaux marginalisés, que ce soit dans les zones rurales ou dans les zones urbaines, sera inscrit dans cette approche.

Transformation agricole: Nous soulignons que l'agriculture joue un rôle important dans la promotion du développement social, car elle favorise la création d'emplois et la réduction des migrations en général et des migrations rurales en particulier. Il convient aussi de noter que la question des migrations doit figurer parmi les priorités du bureau régional et figurer à l'ordre du jour de la prochaine session de la Conférence régionale en raison du caractère économique pressant qu'elle revêt dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Il faut prendre ce problème à la racine, afin d'élaborer des stratégies qui apportent des réponses aux défis actuels, en prenant en compte l'impact des guerres et des conflits internes sur l'approvisionnement alimentaire et l'utilisation de celui-ci comme arme contre le peuple, en faisant l'un des facteurs des déplacements. Nous notons aussi que nos États ont tous ratifié l'engagement selon lequel en aucun cas, un peuple ne doit être privé de ses propres moyens de subsistance.

Une seule santé: Nous soulignons l'importance des efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour lutter contre les organismes nuisibles et les maladies transfrontalières des plantes et des animaux terrestres et aquatiques, questions qui font partie des Objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 3: «Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge» et sa cible 3.d: «Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux».

Nous approuvons les efforts systématiques déployés par la FAO pour mettre en œuvre les politiques énoncées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), compte tenu des particularités de notre région, et dans chaque pays. Nous constatons également qu'il faut prendre en compte la pollution de nos zones agricoles engendrée par les guerres et les activités industrielles, ainsi que le danger des mines et des munitions non explosées dans les terres agricoles.

Nous réaffirmons l'intérêt qui est le nôtre de coopérer avec la FAO sur ces questions, afin de lutter contre la faim, la malnutrition et la pauvreté au moyen d'une approche globale, car les États de la région sont tenus par les engagements qu'ils ont pris en matière de droit humanitaire international.
